

# ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE PASTEUR

Association Loi 1901 déclarée le 14 juin 1920 - N° SIRET 390 485 464 00015

17-21, boulevard d'Inkermann 92523 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex

Courrier : Christian MAIRE 80, bd Bourdon 92200 Neuilly-sur-Seine

Tél.Fax : 01 47 22 37 05

Site internet : [www.ancienslyceepasteurneuilly.org](http://www.ancienslyceepasteurneuilly.org) E-mail : [chmaire@wanadoo.fr](mailto:chmaire@wanadoo.fr)

Le président

Septembre 2009

## Invitation aux élèves et professeurs du collège et du lycée Pasteur

En partenariat avec la **Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur**, Section de Neuilly-sur-Seine – comité de Bagatelle (président : M. Christian Joudiou), et en présence de M. Jean-Christophe Fromantin, maire de Neuilly, nous avons le plaisir de vous inviter à une :

### « Journée du Souvenir à Longpont et Corcy »

les deux communes de l'Aisne, détruites lors de la dernière offensive allemande en juin 1918, et auxquelles Neuilly-sur-Seine a offert son parrainage en 1919.

### le samedi 10 octobre 2009 à 9 heures précises

#### Programme de la journée

9 heures : Départ du car, mis gracieusement à disposition par la ville de Neuilly, derrière la mairie, en direction de Longpont,

10 h 30 : Rassemblement autour du monument élevé à la mémoire du Capitaine VAN VOLLENHOVEN, ancien Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française, mortellement blessé à la tête de son régiment d'infanterie coloniale du Maroc. Rappel historique de la fin de la guerre 14-18 par M. Alain Arnaud, Président de la Sté historique de Villers-Cotterêts.

11 h 30 : Devant le Monument aux morts de Longpont, accueil de notre délégation par M. Guy Nécaille, maire de Longpont. Dépôt d'une gerbe offerte conjointement par les trois communes et brève allocution de chacun des maires.

Puis, les participants se rendent ensemble à l'**Abbaye**, où ils sont accueillis par le propriétaire, le comte Anne-Pierre de Montesquiou, assisté de trois sonneurs de trompe du Rallye-Toujours, du village voisin de Dampleux.

Visite de l'**abbatiale gothique**, consacrée le 27 octobre 1227 en présence du jeune roi Louis IX et de Blanche de Castille.

Apéritif offert dans le **Chauffoir** par nos hôtes, suivi du déjeuner servi dans l'**abbaye**.

Visite facultative de la **bibliothèque municipale**, créée en 1919 grâce à un don de livres de Neuilly.

Vers 15 h 30 : Départ du car et brève étape à **Corcy** où a été stoppée, le 4 juin 1918, la dernière offensive allemande. Commentaire par M. Alain Arnaud.

Visite de l'église, entièrement reconstruite et classée monument historique.

17 heures : Au passage à **Villers-Cotterêts**, on remarquera le Monument aux morts, dont le personnage principal est constitué par une figuration de la forêt de Retz, « manteau végétal qui a protégé les héroïques libérateurs du 18 juillet 1918 ».

On jettera aussi un coup d'œil sur le château construit, comme le château de Madrid à Neuilly, pour François 1<sup>er</sup> et où fut signé, en 1539, l'édit prescrivant la rédaction en français des actes d'état-civil.

Retour à Neuilly où l'arrivée est prévue à 18 heures 30.

**Inscription** (nom, prénom, classe) avant le 30 septembre 2009 auprès de :

M. Christian JOUDIOU : [christian.joudiou@wanadoo.fr](mailto:christian.joudiou@wanadoo.fr) - Tél : 01 47 22 73 62

ou

M. Christian MAIRE : [chmaire@wanadoo.fr](mailto:chmaire@wanadoo.fr) - Tél : 01 47 22 37 05

**« Journée du Souvenir à Longpont et Corcy du samedi 10 octobre 2009 »**

**Bulletin d'inscription**

(à retourner avant le 26. 09. 2009 à Christian JOUDIOU 34, rue Saint-James 92200 Neuilly-sur-Seine)

Nom et prénom :

Adresse :

Tél :

Participera(ont) à la « Journée du Souvenir à Longpont et Corcy du samedi 10 octobre 2009 ».

Règlement joint par chèque à l'ordre de la SEMLH :

40 euros x.....=..... Euros

Les jeunes n'ayant pas encore acquis leur indépendance financière seront les bienvenus et reçus gratuitement. Merci de les nommer ci-dessous :

.....  
.....  
.....

Souhaitez-vous emprunter le car :    oui    non    (rayez la mention inutile SVP)

Les réservations pour le car seront enregistrées dans l'ordre de leur réception.

Pour les participants qui se rendront à Longpont par leurs propres moyens, prendre l'autoroute A1, puis la Nationale 2 en direction de Soissons. Après avoir contourné Villers-Cotterêts, la route pénètre en forêt. A 5 kms environs plus loin (maison forestière), prendre à droite la D2 en direction de Longpont. Le monument de Van Vollenhoven est à droite un peu avant d'arriver à Longpont.

De Neuilly, la distance est d'une centaine de kilomètres.